

Le Centre de Supervision Urbain

La sécurité à Garges, un des axes majeurs de la municipalité. Pour assurer la sécurité des Gargeois, la municipalité investit et se dote de son propre Centre de Supervision Urbain. Avec un réseau de près de 200 caméras à l'horizon 2025, la Ville de Garges se veut particulièrement active sur ce domaine.

Le Centre de Supervision Urbain, un dispositif de pointe

La municipalité souhaite aujourd'hui créer son propre Centre de Supervision Urbain et renforcer sa Police Municipale. Le CSU sera composé, dès son ouverture fin 2023, de huit opérateurs de vidéoprotection et conduit par un responsable.

Le service fonctionnera en transversalité avec la Police Municipale. Le renvoi des images vers les forces de l'Etat (Police nationale), ainsi qu'une communication permanente permettra de réduire les temps d'actions de lutte contre la délinquance sur la commune.

Il sera équipé des dernières technologies en matière de prévention et recherche d'infractions, délits et crimes. Il va également permettre la mise en place d'un service de vidéo verbalisation afin de lutter contre des infractions routières et améliorer le stationnement dans certains secteurs de la ville.

Un investissement pluriannuel

Une planification sur trois années a été élaborée pour renforcer le parc de caméras existant.

Lancé à la fin 2023, la première phase de développement verra l'installation de 42 caméras. Deux phases sur les années 2024 et 2025 sont programmées pour l'installation d'une trentaine de caméras par an.

Chiffres clés

1,5 M€
d'investissement
500.000 €
de fonctionnement
200
caméras
8
opérateurs
Elu référent

Benoit JIMENEZ

Maire

Maire de Garges-lès-Gonesse
Conseiller régional d'Île-de-France
Vice-Président de l'Agglomération Roissy Pays de France

[Contacter le Maire](#)
Service référent

Direction de la Sécurité Publique

Service

95140 Garges-lès-Gonesse
France

[Contacter](#)

48.9703841, 2.399024